
**Nouvelle Grammaire Française,
M. Grevisse, A. Goosse.
Bruxelles, De Boeck-Duculot, 1990.**

Michel Tamine
IUFM de Reims-Université de Reims

1. Facilité de consultation

Consultation aisée grâce à une table des matières claire, et un index précis et détaillé. À noter en outre que de nombreux renvois internes permettent une circulation enrichissante dans l'ouvrage.

2. Équilibre et cohérence du plan

Le plan comporte quatre grandes parties :

- *Les sons, les lettres, les mots.* Ce chapitre apporte des informations sur les constituants phoniques et graphiques de la langue, puis sur le lexique envisagé du point de vue des catégories, de l'étymologie, de la sémantique, de la formation des mots (dérivation, composition) ;
- *La phrase* : établit d'abord la distinction fondamentale entre thème et prédicat, étudie ensuite les différentes fonctions envisagées sous le terme général de « subordination », puis analyse les différents types de phrases et le discours rapporté ;
- *Les parties du discours* : description des différentes catégories grammaticales, de leur fonctionnement et de leurs variations ;
- *La phrase complexe* : étude de la subordination.

Tout plan comporte une part d'arbitraire. On peut se demander, en l'occurrence, pourquoi la phrase complexe n'est pas étudiée à la suite de la phrase simple, d'autant plus que cette étude est mentionnée à la fin de la deuxième partie (p. 117).

3. Définitions et explications

Les définitions, généralement claires, s'inscrivent dans la tradition descriptive du *Bon usage*. Mais cette question soulève le problème de la terminologie, dont la complexité exclut qu'on puisse le développer dans le cadre de ce questionnaire. On notera que

certaines options terminologiques donnent lieu à une justification (par ex. *proposition conjonctive essentielle* pour *complétive*, p. 344), alors que ce n'est pas le cas pour d'autres (par ex. *proposition adverbiale* pour *proposition circonstancielle*, p. 350), ce que l'on peut regretter.

Par ailleurs, certains choix paraissent contestables ; ainsi, les relations unissant certains éléments de la phrase simple sont décrites par le terme de subordination : il est acceptable lorsqu'on considère les configurations dans lesquelles un élément impose à un autre sa réaction (par ex. le nom à l'adjectif épithète, p. 95) ; il est sans doute moins approprié lorsque cette relation n'implique aucune réaction particulière (par ex. entre l'adjectif et l'adverbe, p. 102). À noter que, dans ce dernier cas, si le participe *subordonné* figure bien dans le titre du paragraphe, l'explication qui suit évoque alors un accompagnement : *l'adjectif peut être accompagné*

4. Choix des exemples

Exemples nombreux et pertinents, tantôt forgés pour les besoins de l'illustration, tantôt empruntés à la littérature moderne et contemporaine, chez des auteurs variés et représentatifs. On pourra également souligner le recours éventuel à des documents juridiques (*Code civil*), mais aussi des illustrations empruntées aux variations observables dans les pays francophones.

5. Conception des tableaux et des synthèses

Les tableaux sont assez peu nombreux (sauf en ce qui concerne les formes verbales), de facture assez traditionnelle ; généralement clairs, ils sont surtout destinés à la présentation des différentes formes prises par une catégorie particulière (par ex. *pronoms possessifs*, p. 208, *pronoms démonstratifs*, p. 210, etc.).

6. Présence d'exercices

Un volume complet regroupe plus de 1500 exercices, classés pour la plupart selon des critères catégoriels. Chaque série d'exercices est consacrée à une classe particulière (par ex. les différentes sortes de pronoms, p. 121 à 136, soit 84 exercices). Toutes les séries sont conçues sur un modèle récurrent et présentent :

- un texte littéraire donnant lieu au repérage et à l'analyse de l'élément concerné ;
- une batterie d'exercices portant presque toujours sur des phrases, et de conception assez traditionnelle : identification, analyse, substitution ; ces exercices sont très nombreux, mais passablement répétitifs, et possèdent presque toujours une visée normative.

Dans les batteries d'exercices s'insèrent des rubriques régulièrement consacrées au *vocabulaire*, à l'*orthographe* (elles invitent le plus souvent à consigner des listes de mots dans le *carnet d'orthographe*), à la *langue* (avec alternance de proscriptions : *ne dites pas ...* et de prescriptions : *mais dites ...*). On soulignera, dans cette rubrique, la vigilance toute particulière apportée à l'identification et la correction des régionalismes (cf. par ex., p. 190, exercice 954 : *Ne dites pas* : « *Comme cet enfant est jouette* » (*belgicisme*) ; - *Dites* : « *Cet enfant ne pense qu'à jouer* »), à la *phraséologie* (avec recherche fréquente de l'amélioration de l'expression).

Par leur niveau de difficulté élevé et par leur conception, ces exercices semblent généralement éloignés de la didactique de la langue qui est actuellement pratiquée dans les écoles françaises.

7-8. Limites et erreurs

Il est évidemment difficile de parler d'erreurs dans des ouvrages conçus par des grammairiens confirmés, dont la position sur tel ou tel point particulier peut apparaître contestable si on la considère isolément, alors qu'elle s'intègre dans une cohérence plus générale, dont la pertinence est avérée.

On peut cependant soumettre à la critique un certain nombre de propositions, par exemple l'affirmation selon laquelle le français résulte du *francien*, *parlé dans l'Ile-de-France* (p. 9), alors que les travaux conduits par les dialectologues au cours des trente dernières années démontrent que l'existence du francien, qui n'a produit aucune œuvre littéraire, et dont personne n'a jamais pu fournir de description, relève davantage du mythe que de l'histoire de la langue.

La définition de la famille de mots, envisagée selon le seul critère de l'étymologie (p. 64), ce qui aboutit à l'association dans la même famille de séries comme *alarme*, *alarmant*, etc. d'une part, *arme*, *armer* etc. d'autre part. Il semble que deux autres critères, morphologique et sémantique, méritent d'être pris en considération dans la définition de la famille de mots : ils permettent alors de distinguer famille étymologique et famille synchronique, ce qui enrichit singulièrement le débat, surtout si on le situe dans une perspective didactique.

La définition du déterminant (*mot qui varie en genre et en nombre [...], qu'il reçoit du nom auquel il se rapporte*, p. 165) pose problème lorsqu'on considère le cas du numéral cardinal, surtout si l'on admet comme déterminant le numéral introduit derrière *les* dans *les quatre points cardinaux* (p. 174).

On pourrait multiplier les remarques de détail de cette nature. Mais on trouve surtout les limites de l'ouvrage, me semble-t-il, dans un certain éclectisme, consistant à introduire des éléments terminologiques empruntés à des descriptions récentes, tout en refusant d'adopter les concepts inhérents à ces descriptions. On peut, pour illustrer cette prudence excessive, évoquer deux illustrations.

Le chapitre consacré à l'orthographe donne lieu à l'introduction de termes empruntés à la description de Nina Catach (le plurisystème orthographique), par ex. *digramme*, *trigramme* (p. 29). Cependant, tout le chapitre reste conçu sur les notions traditionnelles de lettre et d'alphabet, si bien que le progrès méthodologique et scientifique apporté par le concept de *graphème* chez Catach se trouve en définitive totalement occulté.

Le mot est défini, pour une large part, comme *une suite de sons [...] qui a une fonction* (p. 48). Il faut entendre ici *fonction* dans le sens que lui a donné la tradition scolaire récente (XIX^e et XX^e siècles), ce qui en fait un critère bien fragile. Bien que les auteurs reconnaissent immédiatement après (p. 49) comme *plus rigoureuses* les analyses aboutissant à une segmentation en morphèmes, ils précisent : *Nous n'avons pas cru devoir appliquer dans le présent ouvrage ce type d'analyse* ; on reste ainsi dans les limites d'une grammaire descriptive assez traditionnelle, qui, tout en reconnaissant les apports potentiels de la linguistique, refuse de les intégrer à la description.

9. Adéquation au public PE

Les observations formulées plus haut ne remettent évidemment pas en cause les qualités de l'ouvrage, en particulier la clarté, la cohérence, le souci d'exhaustivité. Mais cet ouvrage est historiquement daté, et intellectuellement marqué par sa filiation avec *Le bon usage*. Il se situe dans la tradition descriptive centrée sur la langue écrite (même si des compléments relatifs à l'oral enrichissent cette édition) et la grammaire de la phrase ; il risque de devenir assez vite normatif, si on tente de l'utiliser régulièrement comme support didactique. En tout état de cause, son niveau d'abstraction excède largement les capacités d'élèves du primaire.

On notera par ailleurs l'absence des perspectives qui structurent actuellement la didactique de la langue, à savoir la grammaire de discours et la grammaire de texte (qui n'affleure qu'incidemment, à l'occasion de l'étude de telle ou telle catégorie, par ex. le pronom, p. 197). Enfin, la perspective est toujours déductive, le recueil d'exercices n'étant destiné qu'à la stricte application des leçons contenues dans l'ouvrage théorique.

10. Avis

En conclusion, les PE pourront trouver dans cet ouvrage de référence une information solide, mais reflétant un moment de la pensée grammaticale qu'il leur faudra absolument dépasser en intégrant des apports plus récents ; par ailleurs, l'exploitation didactique d'une telle grammaire suppose(ra)it un important effort de transposition.